

Après les avoir remportés trois fois consécutives, elle s'est définitivement attribué cinq *challenges* : superbes bronzes, dons du Club Alpin, du Jura français, du prince Roland Bonaparte, de M. Echeman, de M. Solvay.

Elle vient de gagner pour la seconde fois la magnifique coupe Gérard Montefiore.

Deux de ses membres, Georges et Raymond Berthet ont été proclamés champions nationaux (fond et sauts réunis).

---

## LE LAC DES ROUSSES (1070 m.)

Le lac des Rousses, appelé autrefois lac de *Quinceney*, ou lac des *Pinsons*, était de toutes parts entouré des terres concédées par l'acte d'accensement de 1549. Cet acte est muet sur le sort fait au lac lui-même. Ce silence s'explique-t-il par le droit, ou plutôt le privilège de pêche réservé au seigneur, en l'occurrence aux religieux de Saint-Claude ? Était-il tacitement entendu que le lac n'était et ne pouvait être concédé ?

Dans tous les cas, le *vivier* des Rousses, comme on appelait le lac à l'abbaye, resta possession des moines, qui en affermaient la pêche à leurs *décimateurs*, notables de l'endroit qu'ils chargeaient de la perception des dîmes et autres redevances.

En 1790, la sécularisation des biens ecclésiastiques en fit un *bien national*. Après en avoir laissé l'administration à la commune des Rousses, l'Etat le vendit aux enchères en 1811, malgré le caractère spécial que semblait lui conférer le fait d'être traversé par un cours d'eau.

Nos magistrats municipaux commirent l'erreur de ne point acquérir pour la commune cette pièce d'eau, comprise tout entière sur son territoire, et qui fut vendue pour la somme de 1.280 francs.

Le bord du lac est à 2 kilomètres de l'agglomération principale des Rousses ; sa longueur est aussi de deux kilomètres et sa largeur moyenne de 650 mètres. Sa rive droite, qui reçoit le *Bief Noir* (nom de l'Orbe à sa naissance), est bordée de pins et de bruyères ; sa rive gauche longe le pied du Rizoux.

Une plage, qu'il serait facile d'agrandir et d'aménager, offre au baigneur une eau transparente et un sable très fin.

L'hiver, une couche de glace, qui atteint trente et même trente-cinq centimètres recouvre le lac dans toute son étendue. Si, ce qui arrive souvent, la glace se forme avant les chutes de neige, un champ de quatre-vingt dix hectares, uni et brillant comme un miroir, s'ouvre aux élans et aux évolutions des patineurs.

En hiver, la température du lac va en augmentant de la surface au fond ; en été se produit le phénomène inverse.

---

## LE FORT DES ROUSSES

Malgré sa neutralité, la Suisse fut traversée, en 1813 et en 1815, par les armées autrichiennes, qui, par les cols du Jura, purent rejoindre les armées alliées marchant du nord et de l'est sur Paris.

Le général Haxo, chargé (1817) par le gouvernement de la Restauration, d'étudier nos frontières et d'en signaler les points vulnérables, inscrivit la position des Rousses parmi celles qui devaient être fortifiées.

Les travaux ne commencèrent qu'en 1843 ; ils durèrent dix-huit ans ; ils furent repris et complétés vingt ans plus tard.

Les conditions politiques et militaires d'alors s'étant profondément modifiées, on estime l'utilité stratégique du fort très diminuée. Avec l'assentiment et la contribution de l'Etat, le département du Jura a décidé d'y établir une importante colonie scolaire.

## INDUSTRIES

La fabrication du fromage de Gruyère par les associations coopératives (les *Fruitières*), fut longtemps la seule industrie de notre haut plateau.

Puis nos hommes, à l'exemple de leurs voisins du *Grand-Vaux*, se firent *rouliers*. Propriétaire d'un charriot et d'un solide *ragot* comtois, le roulier allait de ville en ville, transportant les marchandises qui lui étaient confiées. Il ne rentrait au hameau qu'au bout de plusieurs mois ; ses récits de voyages remplissaient les soirées d'hiver, autour de l'âtre, sous la large cheminée.

Plus tard, la fabrication des horloges de Comté, venue de Morbier et de Morez, se répandit et occupa les mois d'hiver.

La lunetterie vint à propos, vers le premier quart du siècle dernier, se substituer à la fabrication de l'horlogerie à poids, qui déclinait sous la concurrence de l'horlogerie à ressort (la pendule).

Depuis lors, la prospérité de la lunette-bésicle n'a fait que grandir.

A cette active fabrication, se sont ajoutées l'industrie *lapidaire* venue de la région de Septmoncel, et celle de la *boissellerie*, pratiquée dans les hameaux riverains de Bois-d'Amont, qui en est le centre.

Une importante scierie-charpenterie, en voie d'agrandissement, occupe une cinquantaine d'ouvriers servis par un outillage très moderne et par une force électrique de cent chevaux.

---

## LUMIÈRE ET FORCE ÉLECTRIQUES

Le fond de la vallée de Joux est fermé par les collines du *Mont de Cure* ; il y a quelques années à peine, les eaux du lac de Joux n'avaient pas d'écoulement superficiel ; elles étaient et sont encore partiellement absorbées par des crevasses et des entonnoirs dont le débit ne suffisait pas toujours à écouler le produit des grandes crues du printemps et de l'automne. De là de fréquentes inondations. Pour régulariser le niveau des eaux, on eut l'idée de percer le barrage naturel et de créer un canal dont le débit serait réglé par des vannes. Cette idée avait pour corollaire l'utilisation de la chute de 230 mètres qui sépare le niveau du lac de celui de la gorge de Vallorbes.

L'usine établie au pied de la chute nous retourne sous forme de lumière et de force, l'eau que lui envoient notre plateau et notre lac. Cette usine fournit aussi la force nécessaire à la traction du chemin de fer Morez-Nyon.

---

## UN PEU DE STATISTIQUE

La commune des Rousses compte 1600 habitants (77 de ses jeunes hommes sont resté sur les champs de bataille de 1914-1918).

Elle comprend, avec l'agglomération principale, qui possède la mairie et l'église, 17 hameaux répartis sur une superficie de 3.800 hectares. Citons les hameaux des *Rousses-en-Bas* et des *Rousses-d'Amont*, dans deux vallonnements au nord du village principal ; celui du *Vivier*, sur la rive gauche du lac ; ceux du *Gravier* et de la *Bourbe*, sur la rive droite ; ceux des *Landes-derrière* et des *Landes-devant*, entre le village et le Noirmont ; celui de *La Cure*, à la frontière, sur la route de Genève ; les *Cressonnières*, au pied des Tuffes ; celui du *Bief-de-la-Chaille*, au fond de la gorge du même nom ; ceux du *Sagy*, de *Sous-les-Barres*, de *Gouland* et de *La Doye*, échelonnés sur la descente des Rousses à Morez ; celui de *Trélarce*, sur un épaulement du Rizoux, au-dessus de la gorge de la Bienne.

De vastes forêts de sapins, particulièrement le *Rizoux*, la *Frasse*, le *Bois de Ban* (1) couvrent, jusqu'à l'altitude de 1400 mètres les arêtes du plateau. La forêt communale des Rousses couvre 550 hectares du Rizoux.

Une partie du lait des Rousses descend à Morez; le reste alimente 5 fromageries.

L'agriculture se réduit à l'entretien de prairies naturelles et à l'élevage du bétail.

## PROMENADES ET EXCURSIONS

L'esplanade de l'église et surtout le mamelon de la *Redoute* seront d'excellents observatoires pour se familiariser avec l'orientation du pays et ses principales directions.

La Redoute fut construite en 1815, à l'approche des Alliés. C'est autour de cet ouvrage léger qu'eut lieu le combat des Rousses. La vue y est particulièrement belle l'après-midi, à l'heure où le soleil, passant à l'ouest, éclaire directement les lointaines pyramides de Vaulion, du Suchet et du Chasseron.

Lorsque le villégiateur, que nous supposons marcheur, se sera fait une idée géographique de la contrée, il pourra établir le programme de ses promenades et de ses excursions. Nous avons groupé ici, par direction, trente promenades et courses qui nous ont semblé parmi les plus intéressantes :

Côté Bief-de-la-Chaille et Morez (ouest), promenades n<sup>os</sup> 1 à 11 ;

Côté lac (nord-est) n<sup>os</sup> 12 à 16 ;

Côté Rizoux (nord) n<sup>os</sup> 17 à 23 ;

Côté Noirmont et levant du col de Saint-Cergue (sud-est) n<sup>os</sup> 24 à 28 ;

Côté Dole et couchant du col de Saint-Cergue (sud) n<sup>os</sup> 29 et 30.

Dans chacune de ces directions, les promenades offrent des caractères et des aspects communs; on variera ses impressions en faisant succéder ses sorties, par roulement, vers les quatre points cardinaux. Un grand nombre de ces promenades seront facilitées par le train Morez-Nyon et par l'autobus régulier *Bois-d'Amont-Les Rousses-Prémanon-Morez*.

### COTÉ BIEF-DE-LA-CHAILLE ET MOREZ

1. — LE BOIS DU CATELIN, qui borde la route de Genève, en face du quartier dit le *faubourg*, offre, avec ses bouquets de sapins, ses roches fissurées et moussues, d'agréables retraites pour la flânerie ou la lecture.

2. — LE BOIS DE L'OURS (2), à 20 minutes des Rousses, continue le bois du Catelin. Il borde la gorge du Bief-de-la-Chaille et s'ouvre sur le large et grave paysage que forme, au delà de la cluse, le village, les bois et les prairies de *Prémanon*, et que domine la belle ligne de gradins dont la falaise du *Mont Fied* occupe le centre :

« Pour les Jurassiens, écrit M. Ardouin-Dumazet, la branche mère de la mer-  
« veilleuse rivière de la Bienne est le Bief de la Chaille dont le cours régulier est  
« contenu au sein d'une longue et étroite combe entaillée entre les Rousses et Pré-  
« manon. Le ruisseau, déjà abondant, court au fond de l'abîme, descend de cascade  
« en cascade, pour recevoir les biefs, les doyes, les biennettes qui ruissellent au fond  
« des Pellaz, du Mont Fied et des Arcets ».

3. — LE TOUR DU FORT. — Un sentier suit le bord du fossé qui entoure le fort. Ce sentier constitue une promenade de 3 kilomètres, qui montre tous les aspects

(1) Ces forêts appartiennent à la commune de Prémanon, que nous comprenons dans le plateau des Rousses.

(2) On rencontrait encore des ours dans le Haut-Jura, il y a 150 ans.

de la contrée. Agréable à toute heure, cette promenade l'est plus encore au coucher du soleil : la gorge du Bief-de-la-Chaille s'emplit d'ombre, la Dole et le Noirmont s'empourprent, pendant que les longues corniches de l'Enfer, des Arcets, du Mont Fied découpent leurs dures silhouettes sur l'orange du couchant (1).

4. — LA ROUTE DE MOREZ. — Cette portion de la route nationale de Paris à Genève, qui développe ses courbes en face du beau cirque des Arcets, a fait l'admiration d'un grand nombre d'artistes et d'écrivains. *Ruskin*, le grand esthète anglais, la proclame « un pur enchantement ».

Elle est longée par le chemin de fer électrique Morez-Nyon, dont les stations de *Gouland* et de *Sous-les-Barres* donnent au promeneur des facilités de retour.

La première route de France en Suisse, par Morez et le plateau des Rousses, fut construite vers 1770. Les pressantes démarches et le crédit de Jean-Baptiste Dolard, industriel morézien et ancêtre maternel de Lamartine, ne furent pas étrangers à cette importante création. L'entrée en Suisse se faisait par *La Cure* et le col de Saint-Cergue : la route de La Cure au col de la Faucille ne devait être construite que 35 ans plus tard. Rectifiée en 1843, cette grande voie, par laquelle Londres et Paris communiquaient avec Milan, allait perdre une grande partie de son trafic par suite de l'établissement des lignes ferrées de Paris aux Alpes. Chariots, berlines, chaises de poste, malle des Indes sont aujourd'hui remplacés par les voitures automobiles, qui ont rendu à notre route, sinon le pittoresque, du moins l'animation d'autrefois.

5. — LE CHEMIN DU BIEF DE LA CHAILLE. — C'est le tour du fort agrandi. Suivre, sur 1 kilomètre, la route de Morez et prendre le chemin qui s'ouvre à gauche. Après avoir franchi un groupe de quelques maisons (le Sagy-Dessus), le chemin court au flanc de la gorge, pendant 20 à 25 minutes, jusqu'au hameau du Bief-de-la-Chaille (jolie cascade), d'où il remonte vers la route de Genève, qu'il atteint entre La Cure et les Rousses.

6. — LE MOULIN GRENIER. — Au Sagy-dessus, laisser le chemin du Bief-de-la-Chaille et prendre, à droite, un sentier qui descend au bord du torrent. Site sauvage entre de hautes et sombres pentes.

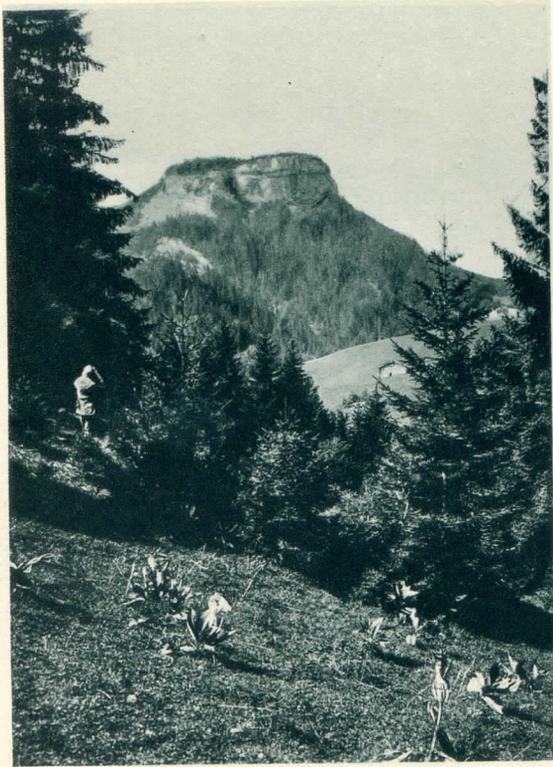
7. — LE SENTIER MÉGUET. — Suivre la route de Morez, durant 20 minutes, jusqu'à la maison dite *chez la Caroline*. Descendre, à gauche, à travers des prairies vers la *loge* (2) *Braquet*. De là, un sentier descend à travers roches et éboulis, offrant de curieuses vues sur la profonde entaille du Bief-de-la-Chaille et sur le cirque des Arcets. Au bas de la descente, tourner à gauche et pénétrer entre les rochers d'où débouche le torrent. Tableau impressionnant, surtout après des pluies abondantes. Gagner, à quelques centaines de mètres en aval, le hameau des Rivières, où confluent les trois torrents qui forment la Bienne. Atteindre la route nationale par un sentier escarpé qui aboutit au tunnel du *Turu*. La station de Gouland n'est qu'à quelques centaines de mètres de là (marche de deux heures).

8. — BELVÈDÈRE DE TRÉLARCE. — A deux cents mètres du hameau des *Rousses-en-Bas*, laisser l'ancienne route de Morez et prendre à droite (une croix est dressée à la bifurcation) un chemin très pittoresque qui serpente en corniche au-dessus du hameau de *Sous-les-Barres*, court sur un large contrefort du Rizoux, traverse le hameau de Trélarce, se continue vers le lieudit *fond de Trélarce* (2 maisons). De là, un sentier sous bois conduit en quelques minutes au *Belvédère*, où s'ouvre l'espace et d'où apparaît brusquement et verticalement, à 300 mètres de profondeur, la ville de Morez, qui s'insinue et s'étire au fond de sa gorge, sur une longueur de 3 kilomètres.

Le retour se fera par le hameau de Trélarce, où, laissant le chemin d'arrivée, on suivra, à droite, les lacets ombragés du chemin de Gouland (chemin de fer).

(1) Nos couchers de soleil sont souvent très beaux. Nos maîtres d'hôtel ne pourraient-ils, en été, donner à leurs hôtes la possibilité de jouir de ce spectacle, en retardant quelque peu l'heure du repas du soir.

(2) Abri pour quelques bêtes pendant la saison du pacage; on dit quelquefois *chalet*; mais ce terme désigne plus particulièrement les vastes constructions où l'on traite les troupeaux des grands pâturages. Le chalet est autonome et possède assez de lait pour fabriquer lui-même ses fromages.



*Le Mont-Fied.*



*Chemin du Vivier (bords du lac).*